

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

Bien que la pandémie de COVID-19 se poursuive, des entreprises de services publics ne pouvaient plus se retenir plus longtemps, et six d'entre elles ont maintenant déposé des demandes de hausses de tarifs, dont Alectra Utilities, Oshawa Power et Waterloo North Hydro. Entre temps, un règlement est intervenu concernant la plus importante des demandes de hausses de tarifs actuellement à l'étude. Ce règlement dans le dossier d'Hydro Ottawa devrait faire économiser 720 000 \$ aux écoles de la capitale. C'est là notre principal résultat positif au troisième trimestre, qui est toutefois éclipsé par une mauvaise nouvelle. En effet, la Cour divisionnaire de l'Ontario a accueilli l'appel de Hydro One concernant l'inclusion d'impôts fictifs dans ses tarifs. La Cour a ordonné à la Commission de l'énergie d'accorder la totalité des économies d'impôt de 2,6 milliards de dollars aux actionnaires de Hydro One, sans que les clients de l'entreprise puissent en bénéficier. La Commission de l'énergie ne portera pas cette décision en appel.

À notre avis, le débat sur le recouvrement par les entreprises de services publics des coûts et des manques à gagner associés à la pandémie de COVID-19 devait commencer au troisième trimestre, mais il débutera plutôt au quatrième trimestre. La somme totale en cause dépasse 1 milliard de dollars, et il semble que certaines entreprises pourraient avoir sous-estimé leurs coûts et leurs manques à gagner.

AFFAIRES COURANTES - GAZ NATUREL

Enbridge Gas - Tarifs de distribution - 2021. Les aspects techniques de cette demande d'Enbridge ont été réglés, notre avocat Mark Rubenstein ayant dirigé les intervenants représentant les clients de l'entreprise. La deuxième étape de l'étude du dossier portera sur les hausses de tarifs destinées à financer les projets d'immobilisations d'Enbridge. Nous continuerons de nous opposer à l'approche de tarification de l'entreprise, qui consiste à demander sans cesse de nouvelles hausses à ce chapitre. La Commission de l'énergie devrait rendre sa décision d'ici mars 2021.

Enbridge Gas - Programmes de conservation. Les programmes de conservation d'Enbridge, dotés d'un budget annuel de 190 millions de dollars (M\$), ont été paralysés par les restrictions liées à la pandémie. Notre avocat Jay Shepherd, qui représente les clients de l'entreprise au comité de surveillance réglementaire, a indiqué que le fait de trouver d'autres moyens de dépenser cette somme n'est pas la meilleure solution à envisager. Il a plutôt suggéré qu'Enbridge en remette une partie à ses clients.

L'élaboration d'un nouveau cadre pour ces programmes, qui s'appliquera de 2022 à 2027, devrait reprendre sous peu. Nous continuerons d'y jouer un rôle de premier plan.

Enbridge Gas - Prolongement du réseau de transport à Hamilton. Ce projet de 200 M\$ est en suspens depuis avril, pendant qu'Enbridge examine s'il est encore nécessaire. Au plus tard le 19 novembre, Enbridge laissera savoir si elle compte le réaliser. Il est probable qu'elle le fera, mais en repoussant la date d'achèvement des travaux.

Nous continuerons d'insister pour qu'Enbridge démontre que tout projet d'immobilisations ne créera pas des actifs qui pourraient devenir inutiles dans l'avenir.

Enbridge Gas - Planification intégrée des ressources. Dans l'étude de toutes les demandes récentes d'Enbridge concernant des dépenses en immobilisations, notre stratégie a consisté à demander à l'entreprise d'expliquer pourquoi elle ne peut pas avoir recours à des programmes de conservation ou à d'autres options pour reporter ou même éviter la construction de nouveaux

gazoducs. Cette approche, qu'on appelle « planification intégrée des ressources », est censée être obligatoire pour la planification de tous les réseaux de transport. À la suite de nos questions pointues, la Commission de l'énergie est devenue de plus en plus contrariée par le fait qu'Enbridge ne fournit pas de réponses claires.

La situation a atteint un point critique pendant l'étude de la demande sur le réseau de transport à Hamilton, dont il a été question ci-dessus. Avec des groupes environnementaux, nous espérons utiliser des réductions ciblées de la demande pour faire réduire les dépenses en immobilisations. La Commission de l'énergie a alors décidé d'examiner séparément la question générale de la planification intégrée des ressources dans une affaire distincte. Elle a donc ordonné à Enbridge de lui fournir des renseignements détaillés sur la façon dont l'entreprise s'y prend pour intégrer des solutions de rechange dans sa planification. Plusieurs groupes environnementaux et autres groupes présenteront ensuite des données sur de meilleures façons de procéder, qui auraient pour effet de produire des économies pour les clients et de réduire les dommages pour l'environnement associés à la consommation de gaz.

Bien qu'Enbridge cherche à minimiser l'impact de cette affaire, il est probable que son programme d'immobilisations pour les 10 prochaines années, dont le budget annuel s'élève à 1 milliard de dollars, sera révisé à la baisse si la Commission de l'énergie exige une approche plus rigoureuse de planification intégrée des ressources.

Enbridge Gas – Initiatives « environnementales ». Enbridge a obtenu l'autorisation de mettre à l'essai un programme visant à financer un projet de gaz naturel renouvelable en demandant à ses clients une contribution volontaire de 2 \$ par mois, même si ce programme n'entraînera qu'une réduction négligeable des émissions de carbone. Une décision se fait toujours attendre concernant un autre projet pilote concernant l'injection d'hydrogène dans le réseau de distribution d'Enbridge. Nous avons appuyé ce projet, tout en soulignant que son potentiel de réduction des émissions est pratiquement nul, même à long terme – tout comme celui de l'autre projet. Nous continuons d'insister sur la mise en œuvre de

stratégies qui permettront *vraiment* de réduire les effets négatifs de la consommation de gaz naturel.

AFFAIRES COURANTES – ÉLECTRICITÉ

Hydro One – Inclusion d'impôts fictifs dans les tarifs. Hydro One cherchait à faire payer par ses clients 2,6 milliards de dollars en impôts sur le revenu même si, en fait, elle ne paiera pas ces impôts. La Commission de l'énergie a d'abord ordonné à Hydro One de partager ces économies d'impôt avec ses clients, qui en auraient reçu environ 65 %, le reste allant aux actionnaires de l'entreprise. Hydro One a alors tenté à deux reprises de faire annuler cette décision dans le cadre du processus réglementaire, puis elle l'a portée en appel devant la Cour divisionnaire de l'Ontario. Dans une décision conforme à la lettre plutôt qu'à l'esprit de la planification de Hydro One, la Cour a déterminé que la Commission de l'énergie avait rendu une décision erronée.

La Commission ne portera pas cette décision en appel devant une instance judiciaire supérieure. Or, en raison de la nature inhabituelle du processus réglementaire, personne d'autre n'est en mesure de le faire. Les économies de 16 M\$ sur 10 ans que nous croyions avoir obtenues pour les écoles sont ainsi réduites à néant.

Hydro Ottawa – Tarifs de distribution – 2021-2025.

Hydro Ottawa proposait des hausses de tarifs se chiffrant en moyenne à 5,7 % sur 5 ans. Les groupes de clients, sous la direction de notre avocat Mark Rubenstein, ont négocié avec l'entreprise un règlement qui permettra aux écoles d'Ottawa d'économiser **au moins 720 000 \$** sur 5 ans. Hydro Ottawa a aussi accepté de limiter pendant cette période sa capacité de recouvrer auprès de ses clients certains coûts ou manques à gagner attribuables à la pandémie de COVID-19. Il est impossible d'estimer les économies découlant de cet élément du règlement.

Le règlement proposé inclut plusieurs autres initiatives visant à améliorer la productivité et à protéger les clients. Ainsi, Hydro Ottawa devra rembourser une partie de ses tarifs annuels si elle n'est pas en mesure d'atteindre ses objectifs d'amélioration de ses résultats relatifs à sa clientèle.

Autres distributeurs. Alectra Utilities, Waterloo North Hydro, Canadian Niagara Power, Halton Hills Hydro, Niagara Peninsula Energy et Oshawa Power ont maintenant demandé l'approbation de leurs nouveaux tarifs. Nous prenons une part active à l'examen de ces demandes. On attend encore les demandes de Burlington Hydro, North Bay Hydro (y compris Espanola Regional Hydro), Ottawa River Power, Rideau St. Lawrence Distribution et Wellington North Power.

Les tarifs des autres distributeurs seront fixés au moyen d'une formule, ce qui se traduira cette année par une hausse moyenne d'environ 1,2 %.

Ontario Power Generation. Au plus tard à la fin de l'été dernier, OPG devait présenter la demande d'approbation de ses tarifs de production pour la période de 2022 à 2026. À notre avis, le montant de cette demande devait fracasser le record canadien établi par la demande précédente d'OPG.

Toutefois, à la fin du mois de mars, le gouvernement a publié un projet de règlement qui aurait les effets suivants : a) geler le tarif d'OPG pour la production d'hydroélectricité à son niveau de 2021 pour la période visée; b) exiger qu'OPG reporte au moins jusqu'à 2027 le recouvrement des coûts associés à l'arrêt de la centrale nucléaire de Pickering. Ces deux mesures comportent des avantages et des inconvénients pour les consommateurs d'électricité. La période pendant laquelle le public pouvait formuler des commentaires sur le projet de règlement a pris fin en juin, mais le règlement n'a toujours pas été promulgué.

Entre temps, OPG a reporté le dépôt de sa demande jusqu'à ce que les nouvelles règles du jeu soient connues. Nous croyons qu'elle devrait la soumettre d'ici la fin de 2020.

AUTRES QUESTIONS

Coûts liés à la COVID-19. Au début de la consultation à ce sujet, les entreprises de services publics demandaient l'autorisation de comptabiliser leurs coûts et leurs manques à gagner attribuables à la pandémie de COVID-19 et au confinement qu'elle a entraîné, puis de recouvrer ces sommes auprès de leurs clients. Sous notre direction, les groupes de clients ont demandé pourquoi les consommateurs devraient

prendre en charge tous les coûts liés à la pandémie, étant donné qu'ils doivent aussi supporter leurs propres coûts qui en découlent directement.

La Commission de l'énergie a ordonné aux entreprises de lui fournir des données sur les montants qu'elles pourraient demander, et le total dépasse maintenant 1 milliard de dollars. La Commission a retenu les services de consultants pour examiner les enjeux liés à ces demandes. La consultation devrait reprendre son cours au dernier trimestre, et nous continuerons de jouer un rôle de premier plan en posant des questions difficiles.

Jay Shepherd
Mark Rubinstein
Avocats de la Coalition de l'énergie des écoles

Vous avez des questions?

Communiquez avec l'une des personnes suivantes :

Wayne McNally (wmcnally@opsba.org)
Jay Shepherd (jay@shepherdrubenstein.com)
Mark Rubinstein (mark@shepherdrubenstein.com)

En guise de conclusion,

La CSEO est représentée par Jay Shepherd, qui est régulièrement en consultation avec moi-même et Wayne McNally, qui est conseiller auprès du conseil d'administration de la CSEO. Il est essentiel de signaler que la Coalition de l'énergie des écoles, au nom de la CSEO, est un intervenant respecté auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Notre travail permet à tous les conseils scolaires de l'Ontario de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts de l'énergie, et il vous aide donc à établir vos budgets.

Le directeur général,



Ted Doherty

Bureau de Toronto : 416.340.2540

Cellulaire : 519.955.2261

Courriel : tdoherty@oesc-cseo.org